

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'UPM DANS *act4nature*

UPM est un groupe forestier et papetier d'origine finlandaise, dont les activités sont liées aux fibres issues du bois.

La responsabilité d'entreprise d'UPM repose sur la stratégie « More with Biofore » dans laquelle les matières renouvelables et recyclables jouent un rôle prépondérant. L'objectif est d'assurer une meilleure utilisation des fibres et de proposer des produits avec une valeur supérieure pour un impact environnemental minimum.

UPM a défini des objectifs à moyen terme fixés à 2030 (base : 2008) pour les 5 grands secteurs impactés par les activités du groupe, et des indicateurs de suivi sont publiés dans le rapport annuel groupe et les rapports EMAS des papeteries.

- La gestion des forêts et la biodiversité
→ Garantir une gestion durable des terres et maintenir des forêts pleines de vie,
- Les émissions de CO₂ d'origine fossile
→ Créer des solutions pour le climat et obtenir la neutralité carbone, avec l'utilisation de biomasse durable pour la production d'énergie,
- Eau
→ développer son utilisation responsable, en optimisant les quantités utilisées et traitant les eaux usées pour diminuer la charge rejetée dans le milieu.
- Les déchets
→ la promotion de l'économie circulaire, le développement de filières spécifiques pour leur traitement et l'arrêt total de l'enfouissement pour tous les sites,
- Les produits
→ intégration du cycle de vie complet dans leur conception et couverture par des écolabels.

Forêts et biodiversité

UPM est propriétaire de plus de 800 000 ha de forêts en Finlande et de 220 000 ha de plantations d'eucalyptus en Uruguay qui sont certifiées FSC (Forest Stewardship Council) ou/et PÉFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification). Ces 2 systèmes intègrent des exigences liées à la biodiversité et la protection des écosystèmes. UPM gère environ 1 000 000 d'ha de forêts pour des propriétaires privés, avec les mêmes exigences sur la gestion

forestière durable, encourage et facilite la certification forestière auprès de ces propriétaires.

Plus de 25 projets liés à la biodiversité pour la faune et la flore sont développés dans ces forêts et plantations, en relation avec les forestiers, des scientifiques et des partenariats avec des ONG (WWF...) pour développer des méthodes de gestion durable de la forêt et des plantations. Des indicateurs liés à la biodiversité : présence de bois mort, habitats remarquables, structure forestière, part de forêts naturelles sont en place.

L'objectif 2030 est de maintenir la certification forestière à 100 % sur les propriétés UPM.

Ces forêts et plantations ne couvrent qu'une partie de l'approvisionnement nécessaire aux usines en fibres vierges.

UPM s'engage à développer un approvisionnement durable en fibres, avec une traçabilité complète et le respect des réglementations en place (Règlement sur le Bois de l'Union Européenne...) pour tous les sites industriels. Ces exigences sont intégrées au code fournisseur.

Environ un tiers des fibres utilisées par UPM sont des fibres recyclées, qui permettent par une meilleure optimisation de la ressource (une fibre de cellulose peut être réutilisée de 5 à 7 fois), de diminuer la pression environnementale sur les forêts et la biodiversité associée.

L'objectif 2030 est de développer une chaîne d'approvisionnement avec 100 % de fibres certifiées (85 % en 2017).

Climat

Diminution de 30 % des émissions de CO₂ fossile liées à la production de chaleur et d'électricité, améliorer de 1 % par an l'efficacité énergétique et utiliser 70 % de combustibles issus de la biomasse.

Eau

Utiliser l'eau de manière efficace en diminuant les rejets en volume de 30 %, de charge en DCO de 40 %.

Déchets

Développement de nouvelles solutions pour recycler les déchets issus des usines, avec l'arrêt total de l'enfouissement et l'incinération sans production d'énergie en 2030 pour tous les sites (89 % des déchets sont recyclés en 2017).

Produits

100 % des produits couverts par des déclarations environnementales (69 % de produits porteurs d'écolabel en 2017) et 100 % des sites certifiés ISO 14001/EMAS..

UPM dispose de 2 unités de production en France, avec des métiers différents :

- une papeterie produisant 100 % de papier recyclé, UPM Chapelle, située à Grand Couronne, près de Rouen, qui traite les papiers récupérés sur la grande région parisienne et l'Ouest.
- une usine produisant du complexe adhésif pour étiquette, UPM Raflatac, basée près de Nancy.

Les objectifs spécifiques du site UPM Chapelle

Avec un approvisionnement à 100 % en fibres de récupération, l'objectif est atteint sur ce point.

Le site de Chapelle décline les objectifs sur l'eau, avec un impact direct sur la biodiversité aquatique selon 2 axes :

- Diminution de l'eau utilisée, en m³ par tonne de papier produite,
- Diminution de la charge rejetée avec des objectifs de charge organique (DCO, DBO5) et matière sèche en suspension (MES)
- Diminution de la charge en azote et phosphore, avec impact sur l'eutrophisation.

Les objectifs spécifiques du site UPM Raflatac :

Sur le site industriel :

- Développement de la fauche tardive sur 12 140 m² (18 % de la surface du site) en 2018.
- Mesure de l'impact sur la biodiversité en utilisant le comptage d'insectes (papillons) sur les 2 types de surface (tonte espacée et fauche tardive), selon une méthodologie définie par l'association Noé/Observatoire de la biodiversité des jardins en 2018 (science participative).
- Sensibilisation du personnel aux enjeux de la biodiversité : Formation interne avec participation sur les comptages 2018-2020
- Plantations de haies en essences locales pour favoriser la biodiversité ordinaire (insectes/oiseaux), avec participation du personnel en 2019/2020
- Suppression des produits phytosanitaires (herbicides) pour l'entretien du site (accès, voiries et parkings) en 2018.

Approvisionnements

- Développer une chaîne d'approvisionnement en papiers qui soit certifiée à 100 % selon les référentiels de FSC ou PEFC en 2030. Le taux de complexes adhésifs papiers certifiés FSC ou PEFC en 2017 est de 50 %.
- Développer une chaîne d'approvisionnement en biofilm pour remplacer les films d'origine fossile (Polypropylène, Polyéthylène). Objectif fixé à 100 % en 2030.